

Cette réponse ne manque pas de justesse. Toutefois elle ne met pas nos amis de la *Vérité Française* à l'abri de tout reproche. Certes, ils ont reçu avec respect les directions pontificales, mais ils ne voudraient pas dire eux-mêmes qu'ils les ont accueillies d'un cœur joyeux, et qu'ils les ont secondées avec zèle. Au contraire, il nous a souvent paru que leurs écrits politiques étaient plutôt de nature à entraver l'exécution de la manœuvre conseillée par le Pape. A ce point de vue, il est incontestable que l'*Univers* est mieux entré dans les intentions du Saint-Père. Par contre, dans certaines questions de doctrine, — telle que celle de l'américanisme, par exemple, — nous avons de beaucoup préféré l'attitude de la *Vérité Française*. Au résumé, ces deux estimables feuilles nous semblent se compléter l'une par l'autre, quoiqu'elles soient séparées par une division aussi profonde que malheureuse.

* * *

En Orient l'horizon s'éclaircit et s'assombrit tour à tour. Ce qui est à redouter ce sont les complications et les conflits entre les puissances. Récemment les relations sont devenues très tendues entre l'Angleterre et la Russie. A propos d'un terrain contesté à Tien-Tsin, les troupes des deux nations ont failli en venir aux mains. Si un pareil malheur était arrivé, on ne peut calculer quelles en auraient été les désastreuses conséquences. Pour le moment le danger est écarté. Mais il y a bien des nuages au ciel du Céleste Empire. La question de la Mandchourie, qui est devenue virtuellement une province russe, peut soulever une tempête. Le Japon commence à dresser les oreilles. Pendant ce temps les négociations avec la Chine, quant aux détails du traité, progressent lentement.

En Afrique, la guerre de guérilla se poursuit. Les Boërs attaquent constamment les convois de provisions et de munitions, avec des alternatives de succès et de revers. Lord Kitchener et le général Botha ont ouvert des pourparlers pour la paix, mais jusqu'ici sans résultat.

* * *

L'Angleterre a adressé au gouvernement des Etats-Unis une communication pour l'informer qu'elle ne peut signer les amendements du sénat au traité Hay-Pauncefote. Le délai fixé pour les ratifications étant expiré, ce traité est devenu